

À PROPOS DE NOUS

Fondé en 1884, Football Canada est l'organisme national de régie du football amateur au Canada et un fier membre de la Fédération internationale de football américain (IFAF). En étroite collaboration avec les associations provinciales de football, nous élaborons des programmes et des ressources pour les joueurs, les entraîneurs et les officiels dans les trois disciplines du football avec contacts, du flag-football et du touch-football. L'énoncé de vision de Football Canada est « du terrain de jeu au stade », les joueurs pouvant participer au football tout au long de leur vie au niveau récréatif, compétitif ou international.



F
O
O
T
B
A
L
L

C
A
N
A
D
A

WWW.FOOTBALLCANADA.COM

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Football Canada est un conseil d'orientation politique. Le conseil d'administration est composé du président, de neuf (9) administrateurs généraux et d'un maximum de trois personnes nommées par le conseil d'administration. Tous ces postes sont des postes élus et chaque membre siégera pendant un maximum de deux (2) mandats consécutifs de trois ans; toutefois, le président peut siéger pendant deux mandats comme administrateur et commencer immédiatement deux mandats en tant que président. Le président est élu tous les trois ans et le mandat des administrateurs généraux est de trois ans, avec trois postes vacants chaque année.

Un administrateur doit être une personne habilitée à contracter en vertu de la loi et être résident permanent au Canada. Les personnes possédant les caractéristiques suivantes ne peuvent occuper un poste d'administrateur :

- Toute personne de moins de 18 ans
- Toute personne déclarée incapable par un tribunal au Canada ou dans un autre pays
- Une personne morale qui n'est pas un particulier, et
- Une personne qui a le statut de failli.

QUALIFICATIONS



FOOTBALL CANADA

RÉUNIONS



F
O
O
T
B
A
L
L

C
A
N
A
D
A

Le conseil est tenu de se réunir au moins deux fois par année; cependant, habituellement, il y a deux réunions en personne par année et une réunion mensuelle par téléconférence, en fonction d'un exercice allant du 1er avril au 31 mars. Selon les circonstances, ces réunions ont généralement lieu en janvier; en juin / juillet (avant et en conjonction avec l'assemblée générale annuelle-AGA). Selon le calendrier actuel des réunions en personne, les membres du conseil arrivent à temps pour une réunion le vendredi soir, se réunissent le samedi toute la journée et le dimanche matin, et repartent l'après-midi pour rentrer chez eux. La date de la réunion qui a lieu pendant l'AGA est déterminée par la date de cet événement, tandis que les dates des autres réunions sont déterminées par le conseil dans le cadre de la réunion précédente.

La réunion dans le cadre de l'AGA se veut la dernière réunion du conseil actuel, et la réunion de janvier sert à accueillir les nouveaux administrateurs et à traiter de toutes les questions soulevées pendant l'AGA. En plus des réunions mentionnées ci-dessus, des conférences téléphoniques peuvent être organisées pour traiter de questions spécifiques, selon les circonstances. Ces conférences téléphoniques sont organisées par le bureau de Football Canada et les dates sont déterminées par la disponibilité des administrateurs. Un quorum nécessite une majorité simple du nombre d'administrateurs en fonction.

PROCESSUS DE SÉLECTION



FOOTBALL CANADA

1. Remplissez le formulaire de demande
2. Soumettez le formulaire de demande au plus tard le 15 juin 2021
3. Soumettez une présentation enregistrée et dites-nous pourquoi vous voulez faire partie du conseil d'administration de Football Canada. Téléversez votre vidéo sur Google Drive / Dropbox et partagez-la avec sdonovan@footballcanada.com